

N° 368 - Demande de Conseil - Vu l'arrêté préfectoral du 13.12.71 approuvant le programme et l'échéancier
de classes mobiles pour le ZAC de redéploiement d'équipement publics de l'ZAC,

n° 519 - 23.1.72

- vu le programme de construction qui est évalué à :

60 locaux terminés en sept. 1972

180 d° - janv. 1973

240 d° - juin 1973

- attire l'attention des services académiques sur ce programme.

sollicite l'attribution de 6 classes mobiles et demande qu'une étude soit entreprise
dès maintenant sur les emplacements = précis et aménagés.